

L'Union syndicale SUD Industrie  
[permanence@sudindustrie.org](mailto:permanence@sudindustrie.org)



## **Métallurgie: Il y a urgence à s'unir contre la casse des conventions collectives par le MEDEF!**

***Le syndicat patronal du MEDEF (UIMM) rêve depuis des années de remettre en cause les acquis des conventions dans la métallurgie. Depuis 2016, des réunions nationales se sont déroulées dans ce sens, avec sous prétexte de « simplification » une volonté de détricotage de nos acquis collectifs. Et ceci de manière peu transparente.***

### **LE BULLDOZER DU MEDEF PASSE, ET SES ALLIÉS SYNDICAUX S'AGE-NOUILLENT**

Le patronat saucissonne ces négociations par thèmes cloisonnés et entend appliquer au plutôt certaines mesures défavorables tout en reportant à des échéances floues les dimensions sociales via des avenants aux accords actuels signés sans contrepartie en faveur des salariés. C'est quasiment en catimini, avec toujours l'accord de certains syndicats, que sous prétexte de covid, qu'il s'apprête à mettre en œuvre dès le début de l'année, ses velléités, sans même attendre la moindre signature officielle, montrant ainsi ouvertement son mépris à l'égard du monde salarial:

### **REMISE EN CAUSE DU SALAIRE SELON LA FORMATION ET L'EXPÉRIENCE**

Plutôt que bâtir une grille salariale unique allant de l'ouvrier à l'ingénieur ou cadre, permettant une reconnaissance de l'évolution de la carrière (ce que chacun devrait avoir), l'UIMM veut nous imposer à tous dès le début de l'année 2021 une grille salariale calée sur les exigences du poste de travail suffisamment floues pour faire fi des acquis et des formations (y compris diplômes). Finies les évolutions à l'expérience au même poste! Embauché pour une tâche un salarié pourra rester à vie au même salaire de base, et exit la reconnaissance des qualifications et donc des classifications et rémunérations.

*Noyau de cerise pourri sur le gâteau: si l'UIMM ne promet pas de baisse de salaire pour la première mise en œuvre d'un tel accord, elle ne s'engage pas en cas de mobilités...*

### **REMISE EN CAUSE DE LA PRIME D'ANCIENNETÉ ( et des autres aussi!)**

Le mot prime semble être un gros mot pour le syndicat patronal, qui à l'exception des cas particuliers liés notamment aux horaires décalés souhaite évacuer le sujet de toute nouvelle convention. Seule occasion d'évolution "à minima" pour beaucoup d'entre nous, la prime d'ancienneté est sur la sellette, à une prime automatique (déjà insuffisante, car limité dans sa progression) l'UIMM entend la remplacer par une prime d'attractivité. Tout un programme que seuls ses auteurs en connaissent le sens!

*Et demain quid de la prime de départ en retraite? : les accords d'entreprise signés par des larbins auront le dernier mot !!!*

## **ET EN VRAC LES AUTRES PROJETS DE NOS PATRONS:**

- La promotion d'un accroissement du temps de travail, avec une augmentation significative des heures supplémentaires non majorées, est au cœur de cette nouvelle convention. Le MEDEF, toujours sans opposition de ses partenaires syndicaux préfère favoriser la montée du chômage pour mieux nous diviser au lieu de privilégier le partage du travail.

- Et bien sûr l'introduction des Contrats de chantier dans la convention collective, ou dit autrement des contrats kleenex, avec un salarié aux ordres .

- Quant aux cadres, leur engagement devra exprimer "*une obligation de loyauté renforcée et un droit à la déconnexion choisie et responsable*" ....On ne voit cependant pas trop la différence avec la réalité actuelle ou la déconnexion n'est toujours pas à l'ordre du jour.

## **NOUS N'AVONS PAS ENCORE DIT NOTRE DERNIER MOT :**

**Rien n'est encore figé malgré le forcing du patronat.  
Pour gagner, une véritable union des salariés s'impose:**

1. Seul syndicat représentatif nationalement opposé à ces projets, la CGT ne pourra jamais gagner seule, malgré ses espoirs. Puisque qu'il s'agit d'un combat collectif, qui concerne tous les salariés de l'industrie sans exception, **SUD INDUSTRIE appelle toutes les sections syndicales de tous syndicats confondus à se mobiliser unitairement dans toutes les entreprises pour exprimer leur refus d'accords négociés par des représentants sans mandat explicite de défense des intérêts des salariés.**

2. Le patronat fait son chantage: opposons-lui l'arrêt d'un process de négociation ou les salariés n'y ont rien à gagner.

3. Organisons des assises pour la reconquête industrielle et le progrès social, permettant à la fois de poser les fondations d'une convention collective nationale unifiée avec une harmonisation par le haut pour toutes et tous, et la mise en place d'une planification industrielle pour décider des orientations stratégiques.

4. Un contrôle des aides publiques, financées par nos impôts et cotisations sociales, est indispensable pour s'assurer que cet argent ne serve pas à assurer des dividendes aux actionnaires quelque-soient les aléas de leur logique de rentabilité. C'est une première étape indispensable pour lutter contre le chômage et les suppressions d'emplois.

5. La crise est un prétexte pour ajuster les effectifs salariés à court terme en profitant des subsides publiques. Une alternative responsable nécessite au contraire non seulement le partage du travail, mais la transformation de tous les contrats précaires en CDI, permettant ainsi au collectif de travail de bénéficier de leur expérience, alors que les anciens sont mis sur la touche sans transmission intergénérationnelle.

S'opposer aux manœuvres de l'UIMM est une priorité. La crise du COVID est une aubaine pour développer des plans sociaux, mais plus globalement, de nombreux autres secteurs économiques sont particulièrement touchés.

**L'Union Fédérale SUD industrie invite également tous les salariés à participer à toutes les actions qui pourront consolider le rapport de force**, dans la métallurgie, mais aussi ailleurs, en allant chercher le patronat là où il est. Le mouvement des gilets jaunes, auquel nous avons activement participé, a rappelé le rôle fondamental de la lutte sans concession pour gagner, et construire le progrès social.

**Les métallos doivent répondre présents massivement, dans l'unité, en commençant à rejoindre la manifestation nationale du 23 janvier 2021 contre les licenciements.**

**Signataire de l'appel Unitaire, SUD industrie marchera de l'assemblée nationale jusqu'au MEDEF avec détermination !**